



## ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 15 JUIN 2020

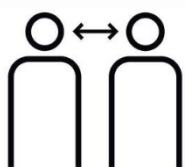
### Message à la population

---

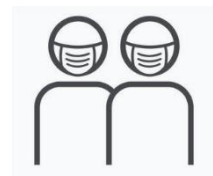
Mesdames, Messieurs,

Dans le traitement des affaires, le Conseil communal vous convie en assemblée communale

lundi 15 juin 2020 à 20h00  
à la halle de gymnastique Général-Guisan à Courroux



*Lieu choisi afin de respecter les distances règlementaires en lien avec la pandémie COVID-19 et masques à disposition*



pour aborder les points à l'ordre du jour suivants :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 09 décembre 2019.
2. Présentation et approbation des comptes 2019 de la commune mixte.
3. Présentation du projet final de la « Traversée de Courroux », avec la demande de crédit de CHF 2'950'000.- soumise au scrutin communal du 12 juillet 2020.
4. Informations diverses du Conseil communal.
5. Divers.

Sujets que nous reprenons un à un ci-après pour en détailler le contenu comme suit :

#### 1. Le procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 09 décembre 2019 est à disposition sur le site internet [www.courroux.ch](http://www.courroux.ch) et au secrétariat communal. Sur lecture d'un résumé, nous passerons à son approbation en assemblée du 15 juin 2020.

## 2. Présentation et approbation des comptes 2019 de la commune mixte.

Les comptes 2019 de la Commune mixte présentent les résultats suivants :

Municipalité :	bénéfice de	Fr. 224'132.27	(budget : déficit de Fr. 180'850.-)
Bourgeoisie :	bénéfice de	Fr. 1'726'329.63	(budget : bénéfice de Fr. 11'800.-)

*(explication voir ci-dessous)*

Le résultat positif de la Municipalité s'explique, notamment, par les éléments suivants par rapport au budget :

- amélioration du résultat :			
o recettes fiscales 2019 sur le revenu	+ Fr.	270'000.-	
o recettes fiscales sur le revenu des années antérieures	+ Fr.	350'000.-	
o recettes fiscales 2019 des personnes morales	+ Fr.	200'000.-	
o impôts sur les gains en capitaux	+ Fr.	210'000.-	
- péjoration du résultat :			
o dépréciations extraordinaires des biens	- Fr.	507'000.-	
o constitution d'une réserve de politique budgétaire	- Fr.	200'000.-	
o impôts sur les impôts répressifs	- Fr.	110'000.-	

Quant à la Bourgeoisie, le bénéfice s'explique par la dissolution du fonds de viabilisations (réserve), créé en 1979 pour la vente de terrains à bâtir. Ne pouvant plus être maintenue dans le nouveau plan comptable harmonisé (MCH2), cette réserve doit impérativement être dissoute.

La dissolution de cette réserve entraîne, de ce fait, l'augmentation de la fortune qui passe de Fr. 2'662'741.- à Fr. 4'328'321.- et qui correspond aux biens détenus par la Bourgeoisie tels que les forêts, restaurants, domaines et terrains agricoles.

Excepté cet élément extraordinaire, les comptes bouclent avec un excédent de recettes de Fr. 24'069.12.

### MUNICIPALITE – Chiffres clés

Total des recettes	Fr.	14'240'906.-	
Total des charges	Fr.	13'309'680.-	(hors dépréciations extraordinaires et réserves)
Fortune au bilan	Fr.	828'373.-	
Dettes brutes	Fr.	23'388'064.-	
Remboursement des dettes	Fr.	609'550.-	
Dette par habitant	Fr.	4'659.-	
Dette envers ESVT	Fr.	535'589.-	
Marge d'autofinancement	Fr.	2'557'399.-	
Investissements nets	Fr.	1'618'160.-	
Taux d'intérêts moyen (en %)		1.39	(hors prêts LIM)
Quotité d'impôt		2.15	

Résultats des services communaux (*bénéfice + / perte -*):

▶ gestion des déchets	+ Fr.	54'235.-	
▶ inhumations	- Fr.	9'747.-	(pris en charge par fonctionnement)
▶ service du gaz	+ Fr.	234'958.-	
▶ épuration	+ Fr.	38'672.-	
▶ eau potable	+ Fr.	81'634.-	
▶ service d'incendie et secours		équilibre	

#### **BOURGEOISIE – Chiffres clés**

Total des recettes	Fr.	286'998.-	
Total des charges	Fr.	262'929.-	(hors fonds de viabilisations)
Fortune au bilan	Fr.	4'328'321.-	
Dettes	Fr.	417'636.-	
Marge d'autofinancement	Fr.	68'277.-	
Investissements nets	Fr.	40'067.-	

### **3. Présentation du projet final de la « Traversée de Courroux », avec la demande de crédit de CHF 2'950'000.- soumise au scrutin communal du 12 juillet 2020.**

#### **Synthèse**

Depuis plus de 25 ans, la traversée du village de Courroux a occasionné de multiples approches restées, pour la plupart, sans lendemain. Aujourd'hui, un projet finalisé peut, enfin, être soumis à l'appréciation des ayants droit de Courroux-Courcelon. Point n'est besoin de relever l'urgence et l'importance de concrétiser ces travaux, en fonction de l'état précaire, de longue date, de cet axe routier. Il est également primordial de rappeler, que le projet retenu est le résultat d'un compromis entre commune et canton, portant sur les travaux véritablement nécessaires et les possibilités financières respectives.

La maîtrise d'ouvrage est assumée conjointement par le Service cantonal des infrastructures (SIN) et la Commune mixte de Courroux. Parmi les objectifs poursuivis par le projet, il s'agit de citer particulièrement :

- L'amélioration de la sécurité des piétons au centre de la localité
- L'amélioration de l'insertion du trafic des rues de Bellevie et de l'Eglise sur l'axe central (giratoire)
- La diminution des nuisances sonores
- Le renforcement de l'accessibilité et de la fluidité des transports publics
- La modération de la vitesse générale des véhicules traversant la localité
- L'assainissement nécessaire des réseaux souterrains

**Il est essentiel de réaffirmer que l'acceptation de ce projet ne remet pas en cause le régime de vitesse de la Rue du 23-Juin. Afin de dissiper tout malentendu, la limitation générale actuelle à 50 km/h reste en vigueur.**

L'ensemble des travaux est devisé à un montant avoisinant les CHF 5'250'000.-. Le canton supporte un montant de l'ordre de CHF 2'530'000.-. La commune assume, elle, les CHF 2'720'000.- restants. L'inventaire des coûts globaux est précisé selon le tableau de répartition ci-après :

<i>Travaux</i>	<i>Total CHF</i>	<i>Canton CHF</i>	<i>Commune CHF</i>
Revêtement de la chaussée	796'670.-	780'044.-	16'626.-
Bassins de rétention	517'400.-	310'440.-	206'960.-
Arrêts de bus	524'360.-	20'709.-	503'651.-
Portes d'entrées du village	334'470.-	264'203.-	70'267.-
Giratoires	381'050.-	233'105.-	147'945.-
Trottoirs	255'800.-	0.-	255'800.-
Mesures riveraines	283'060.-	79'566.-	203'494.-
Assainissement collecteurs	293'380.-	176'030.-	117'350.-
Assainissement réseau d'eau potable	560'450.-	0.-	560'450.-
Travaux divers (marquage, signaux, purges, passages piétons)	270'220.-	129'735.-	140'485.-
Honoraires	641'980.-	347'187.-	294'793.-
Total des travaux HT	4'858'840.-	2'341'020.-	2'517'820.-
<b>Total des travaux TTC</b>	<b>5'232'970.-</b>	<b>2'521'280.-</b>	<b>2'711'660.-</b>
Divers et imprévus (TTC)			238'340.-
<b>Demande de crédit</b>			<b>2'950'000.-</b>

Il est important de rappeler que le projet de la traversée de Courroux fait partie intégrante du projet d'Agglomération delémontaine de 1<sup>ère</sup> génération. Il doit, par conséquent, répondre à différents critères, si nous entendons pouvoir accéder aux importantes **subventions Agglo (40%)**, accordées par la Confédération. Ces critères concernent particulièrement les travaux en relation avec les mesures de ralentissement de vitesse moyenne, de diminution des nuisances sonores, d'adaptation des arrêts de bus, de sécurisation de la mobilité douce, de signalisation et de marquage. Au total, cette manne fédérale est estimée à près **de CHF 1'500'000.-**, à répartir entre **commune et canton**.

De plus, nous pouvons tabler sur une participation cantonale de l'ordre de 30 % pour l'ensemble des travaux en relation avec les trottoirs.

Dès lors, l'enveloppe globale de **subventionnement** pourrait représenter une aide substantielle de quelque **CHF 950'000.-**, montant en diminution des coûts effectifs à la charge de la **commune**.

En fonction du planning établi, les travaux doivent débuter cette année encore et se poursuivre par étapes en 2021 et 2022. Le projet est divisé en différents lots. En raison des contraintes liées au maintien du trafic pendant les travaux, les lots et les étapes de réalisation seront soigneusement coordonnés.

**Les Autorités communales se réjouissent qu'un projet cohérent puisse enfin se concrétiser. Aussi, le Conseil communal vous invite à soutenir massivement la demande de crédit de CHF 2'950'000.-, objet du scrutin communal du 12 juillet prochain. La volonté populaire doit être un signal fort adressé au Parlement jurassien, qui devra encore se prononcer sur la part cantonale relative à ce projet de traversée de Courroux.**

## Informations communales

### Eau potable & Piscines

En raison du manque de précipitations, nous vous invitons à utiliser l'eau de manière parcimonieuse.

Nous rappelons à tous nos habitants que selon l'art 12.1 de notre règlement d'alimentation en eau, **tout remplissage de piscine dès 5m<sup>3</sup> doit faire l'objet d'une demande d'autorisation.**

---

### Déchets encombrants – Rappel à la population

Sont considérés comme objets encombrants, les déchets urbains combustibles ou incinérables provenant uniquement des ménages privés, **trop volumineux pour être éliminés dans des sacs taxés 110l.** Ils sont de dimension supérieure à 50x50x50 cm et pèsent **50 kg au maximum.** Un maximum de 2 pièces par type d'objet est également fixé. Ils nécessitent un broyage avant leur incinération comme les ordures ménagères, ce qui implique pour les citoyens de veiller à **enlever les parties métalliques.** Il n'y a actuellement pas de filière écologique et économique pour le recyclage des plastiques, mise à part le PET et les bouteilles de lait. [www.seod.ch](http://www.seod.ch)

---

### Courcelon

La réfection du centre du village de Courcelon arrive à bout touchant. Nous remercions vivement les habitants et usagers pour leur patience durant la période des travaux.

---

### COVID-19

Les Autorités communales remercient vivement les personnes qui se sont investies durant cette période compliquée, notamment la commission spéciale de l'action sociale. Elles remercient également les citoyennes et citoyens, qui de manière générale, ont respecté les recommandations fédérales. Le Conseil communal **encourage vivement la population à continuer de respecter les mesures barrières, qui permettront d'endiguer la pandémie.** L'administration communale se tient à la disposition de la population pour tout renseignement complémentaire.

---

### Crottes de chiens

Constatant le non-respect de l'article 16 du règlement communal sur la garde et la taxe des chiens, nous nous permettons de rappeler la teneur de celui-ci :

Salubrité  
publique

**Art. 16** <sup>1</sup> Le détenteur d'un chien, ou la personne à qui il l'a confié, prend des mesures afin que son chien ne souille pas la voie publique, notamment les trottoirs et les banquettes herbeuses, ainsi que les propriétés privées.

<sup>2</sup> Le détenteur élimine les excréments que son chien laisse sur la voie publique.

Le Conseil communal va prendre les mesures nécessaires avec les services cantonaux concernés, afin que les **contrevenants soient amendés et dénoncés.**

---

### Fête du village 2020

Le dernier week-end d'août est l'un des rendez-vous les plus attendus de l'année au calendrier des fêtes de village. La fête de Courroux rassemble traditionnellement, non seulement la population de nos deux villages, mais draine également un large public régional. Malheureusement, la situation sanitaire en lien avec le Coronavirus oblige les Autorités communales à annuler, bien à regret, la 182ème édition de la Fête de Courroux, prévue du 29 au 31 août 2020.

---

Le Conseil communal est bien conscient des conséquences fâcheuses d'une telle décision, pour les sociétés locales en particulier, mais aussi pour tous les fidèles de ce rendez-vous incontournable de la rentrée estivale. Mais les circonstances invitent l'Exécutif à agir de manière responsable et de mettre tout en œuvre pour la protection de la population.

---

### SlowUp 2020

L'édition 2020 du SlowUp a également été annulée, en raison de la situation pandémique.

---

### 40 ans / 40 arbres

Les Autorités communales se sont ralliées au concept cantonal « 40 ans – 40 arbres ».

Ce projet, ponctuel et sectoriel, entre dans la réflexion globale d'une arborisation, sous forme d'allées et de bosquets d'arbres, de différents chemins vicinaux et de mobilité douce entourant nos villages. L'aménagement de quelques lieux de rencontres, avec bancs publics notamment, pourrait également être planifié.

Le projet communal global, qui devrait être réalisé sur plusieurs années, pourrait déboucher sur d'éventuelles futures collaborations intercommunales.

La mise en œuvre de ce projet de longue haleine va débuter cette année encore, par l'arborisation, dans un premier temps, de la piste cyclable qui va du jardin d'enfants de Courroux à la rue de la Croix et de la place de parc du centre sportif de Bellevie.

La réalisation de tous ces éléments ne sera possible qu'avec le soutien de la population de notre commune et surtout des propriétaires fonciers qui seront sollicités pour accueillir des arbres, voire des éléments de mobilier urbain destinés à la rencontre ou au repos des utilisateurs de ces zones de délasserement.

---

### Fermeture administration

L'administration communale sera fermée **du lundi 20 juillet au vendredi 07 août inclus**, pour les vacances d'été.

---

Nous vous remercions de votre attention et de votre collaboration, demeurons à disposition si nécessaire et nous réjouissons de votre présence à l'assemblée communale. Dans l'intervalle, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Courroux, mai 2020

Le Conseil communal

